



21 rue de l'Église - BP34 - 29460 Dooulos

Tél: +33 (0)2 98 25 84 39 Fox: +33 (0)2 98 25 89 25 abbaye.dooulas@cdp29.fr

Qui est le peuple?

Compte rendu Rencontre philosophique - 13 octobre 2019

Yan Marchand docteur en philosophie et auteur marchandyan@gmail.com

« Peuple, nom collectif difficile à définir, parce qu'on s'en forme des idées différentes dans les divers lieux, dans les divers temps et selon la nature des évènements. »

Chevalier de Jaucourt, Encyclopédie, Peuple

La question est posée et nous en mesurons tout de suite la complexité. Très rapidement nous dessinons un paysage...

Réalité historique/naturelle

Les oubliés

Le corps politique souverain

- ABBAYE DE DAOULAS
- CHÂTEAU DE KERJEAN
- MANOIR DE KERNAULT
- ABBAYE DU RELEC
- DOMAINE DE TRÉVAREZ



Le paradoxe du peuple

Nous avons tout d'abord pointé ce paradoxe : comment faire un (un peuple) avec 70 millions de personnes. Est-il permis de penser une identité alors que nous constatons une multiplicité. D'où le titre de l'exposition : Liberté, égalité, diversité.

Pour parler de peuple, peuple français ou peuple allemand, il faut postuler un lien entre les personnes qui composent le peuple. Car le peuple reste bien une réunion de personnes. Mais quelle est la nature de ce lien ? Sénèque, *Lettres à Lucilius*, donne cette définition de *populus* : « un corps formé d'éléments disparates » 102, 6. Comment un disparate peut-il faire corps ?

Nous remarquons aussi que *populus* : désigne la masse des fantassins. Le déponant *populari* veut dire *saccager*. Les personnes ne s'associent que par intérêt ou par pression extérieure. Est-ce vraiment une association dans ce cas ?

Réalité historique et naturelle

Notre première hypothèse fut la suivante : il s'agit d'une réalité historique et naturelle. Autrement dit, une raison territoriale fait que nous sommes là. C'est un fait. Mais nous pourrions nous éparpiller. La nécessité, ou le besoin, font que nous demeurons ensemble. Naissent alors des habitudes, des pratiques communes dans lesquelles chacun se reconnaît. Nous vivons ainsi le temps d'une histoire. Les mœurs, les pratiques se modifient. Nous demeurons.

Mais que le lien de nécessité se brise, le groupe se disperse. Car nous sommes une agrégation et non une association. La raison pour laquelle nous tenons ensemble ne vient pas du groupe mais d'une pression extérieure. La géographie, le besoin, la guerre.

Définir le peuple par ces éléments risque d'en faire une clôture. Quelqu'un qui ne m'apporte rien au niveau des besoins, qui ne partage pas les éléments d'une reconnaissance ne pourrait pas faire partie du peuple.

Peut-être que le *Volk* allemand insiste plus sur une liaison organique liée au territoire. Le terme de nation (les natifs) peut répondre à cette première vision du peuple. Pouvoir de liaison affectif, basé sur une communauté de pratique.

Nationalisma

La genèse du nationalisme peut venir dans cette vision du peuple : naturel et historique. Cela ouvre la possibilité de concevoir le peuple comme empêché d'être lui-même. Empêché d'être lui-même à cause d'une domination culturelle (un recouvrement) ou un manque de reconnaissance de notre spécificité en tant que peuple. L'esprit français ou allemand, la touche anglaise... ne peut plus s'exprimer. Voilà le drame. Comme si un peuple était une réalité stable sous les remous de l'histoire. Je pense que mon peuple est anhistorique, éternel quand tout change, mais voilà, il change, je ne m'en remets pas.

L'un de nous dit pourtant que nationalisme peut être un joli mot, un mot d'ouverture. Comme dans *internationalisme*. Il ne prône pas la fermeture d'une nation mais au contraire une capacité d'échange et de mutualisation des capacités. Et pour échanger, il faut bien une propriété! Nations ouvertes, inverse du nationalisme au sens actuel. Et du populisme?

Nous avons d'ailleurs remarqué que le mot *nation* pouvait être synonyme d'émancipation. A partir du XVI *nation* résume le corps du roi dans les monarchies absolues. Autrement dit le monarque ferme le corps politique dans un état souverain. Progrès ? En fait, oui, car la souveraineté divine est tirée sur terre. Un roi vaut-il mieux qu'un Dieu ? Un roi même divin, doit prendre son commandement depuis la base. Il ne fait pas descendre le pouvoir sur ses sujets, il l'organise le pouvoir à l'intérieur d'un espace. Il ne s'adresse pas à une foule mais à chacun. Chacun devient au fond la base de la souveraineté. Même timidement. Ainsi consulté, cela donne le sentiment d'appartenir à un corps politique, même s'il est incarné par le souverain. Reste le côté absolu qui laisse penser que le souverain peut s'étendre sur le monde. Impérialisme des nations...

La notion de nation se politise progressivement par la suite : elle se sépare du corps du roi. Elle est une réalité historique et le roi n'est que transitoire dans l'histoire des nations. Jusqu'à Diderot (In *Autorité politique*) qui confondra tiers-état et nation. Le pluriel devient le pouvoir de liaison.

Peut-être est-ce le fond du sentiment qui nous unit lors d'un grand rassemblement...populaire.

Le peuple comme souverain

Nous arrivons donc à un deuxième moment : le peuple comme création politique. Dans *Du Contrat social* (I, 5,) Rousseau écrit : « il serait bon d'examiner l'acte par lequel un peuple est un peuple » Ce qui veut dire que cela marque un écart entre un peuple antérieur et un peuple postérieur. Un *ethnos*, une peuplade devient un peuple comme entité politique. Il faudrait passer d'un peuple lié par l'origine, l'intérêt ou une convention, avec ses coutumes et peut-être ses superstitions pour organiser un peuple tenu par « le vrai joug des lois »

La réalité naturelle ou historique, par contrat devient une réalité souveraine d'elle-même. Bref, je ne choisis pas ma famille ou mon siècle, mais je détermine ce qu'il est possible d'en faire collectivement. Bref, on veut marquer des degrés d'organisation politique.

Ceux que l'on appelle les *jus naturalistes*, Hobbes, Locke, Rousseau imaginent une fiction : celle d'un contrat. On confie à des lois, consenties par tous, la jouissance de nos droits fondamentaux. Sécurité, propriété privée ou liberté. Dans tous les cas nous avons l'idée d'une libre adhésion. Un consentement. Dans les deux sens du terme : j'adhère et je dois bien admettre.

Rousseau parle très bien de ce dédoublement : je suis à la fois le sujet du droit et le souverain qui fait les lois. Il y aurait le citoyen comme participant à l'autorité souveraine et sujet soumis aux lois.

Si bien que lorsque j'obéis aux lois, j'obéis au citoyen que je suis. Je suis donc parfaitement autonome. La loi est l'expression d'une volonté générale qui est aussi la mienne!

Mais il faut une garantie : sur quoi se fonde la qualité des décisions de la volonté générale ? Deux critères : une possibilité pour tous d'attester sa liberté. L'égalité qui permet de se donner entièrement à autrui sans crainte de se faire spolier.

Le peuple pour Rousseau est cette unité (corps moral) unit par un *moi commun*. Il forge ainsi, ce mot devenu à la mode de lien social, qu'il convient de ne pas fracturer, dirait l'autre.

Le peuple est celui qui propose et adhère au contrat, il donne un corps à la volonté générale, c'est ce qui fait qu'une institution est légitime.

Et ceux que l'on oublie....

Mais voilà, cette fiction est plate, dit l'un d'entre nous. Tout le monde est dans une parfaite égalité. Or nous savons que le peuple n'est pas uniquement composé d'individus qui se retrouvent dans l'expression concrète de la volonté générale avec ses lois et ses décrets. Une partie de la population est sans aucune expression politique. Elle subit le jeu. Le jeu de qui ? A.Badiou, dirait des classes moyennes. Elles monnayent le maintient d'un confort de classe contre une élection qui donne toute légitimité au modèle oligarchique. Dans *24 notes sur les usages du mot peuple* il se demande si « classe moyenne » n'est pas la nouvelle définition du peuple. Note 19 : « la classe moyenne est le peuple des oligarques capitalistes. » Un peu rude comme constat. Mais cela permet de demander : qui est exclu de ce fameux peuple souverain ? Une partie du peuple est-il sans représentation ? Quel est alors sa souveraineté.

Il n'est pas reconnu par contrat social. Partie qui n'a pas de légitimité.

Le mot peuple a également cette connotation de bas peuple. Marat écrivait : « Dans l'état de guerre où nous sommes, il n'y a que le peuple, le petit peuple, le peuple si méprisé et si peu méprisable, qui puisse en imposer aux ennemis de la révolution. »(textes choisis, éditions Sociales, 1975, p.217

Plethos du pléthorique, ou plebs de la plèbe, oi polloi des grecs, le grand nombre. Les antiques ont toujours les mots.

Ce peuple aspire à l'égalité. Est-ce illégitime ? D'ailleurs, il n'a pas besoin de grands discours pour interroger les fondements de l'état. J.Butler (« Nous le peuple », réflexion sur la liberté de réunion in qui est le peuple, La fabrique édition. 2013/tradi E.Hazan, et C Nordmann) dit que le peuple n'a pas besoin de dire nous le peuple. Se réunir suffit pour interroger la légitimité de l'état. C'est du performatif. Quand dire c'est faire! Quand se réunir c'est être peuple! Si j'engage mon corps, avec celui des autres, dans un espace public, ma revendication est claire. On peut me dire que je n'ai pas de message, que mes revendications sont catégorielles, que je n'ai pas d'idée, mais je suis là. Une assemblée affirme la pluralité du peuple et porte une revendication claire et légitime à être souveraine. Gilets jaunes inclus. Nous faisons partie de la composition chorale d'une démocratie.

Nous nous sommes arrêtés assez longuement sur le problème de la représentation dans la cinquième république, qui confie des pouvoirs assez forts à un exécutif qui diminue d'autant celui d'une assemblée. Certes le temps des palabres est long et parfois il faut agir. L'exécutif pourvoit à cela. Mais il n'a de légitimité qu'en situation de crise comme dans la république romaine. L'empereur est l'homme d'une mission et d'un temps. Une fois la mission accomplie, il perd ses privilèges. Il ne le conserve pas. Même si certains franchissent le Rubicon. En France, c'est l'état d'urgence permanent ? Qu'est-ce qui justifie ce poids de l'exécutif et les coups de 49-3 ? Nous entrons dans ce que Rosanvallon dans *Du bon gouvernement*, nomme une démocratie d'autorisation. On autorise, après le vote, notre représentant à agir sans contrôle réel. Peut-être sommes-nous dans une société qui aspire à une démocratie d'exercice, plus parlementaire ? La question est ouverte.

Démocratie d'exercice ? Peuple comme régulateur et contrôleur permanent de tout le processus démocratique. Mais comment réguler ? Nous avons évoqué un philosophe. Rawls. Je suis peuple quand j'ai le voile d'ignorance dont parle Rawls, dans sa *Théorie de la Justice*. Je dois faire les lois comme si j'ignorais tout de ma condition à venir. Vais-je naître homme, femme, handicapée, valide, et si je veux que des inégalités existent, je peux les faire exister, mais dans quelles mesures aurais-je envie de les vivre ? Peut-être est-ce une façon de réunir égalité et pluralité.

Le terme grec démos (comme dans démocratie) résume bien notre conversation. Démos ce sont ceux qui sont réunis par trois générations. La famille aux intérêts privés. Démos c'est aussi la masse pléthorique, le nombre. Mais c'est aussi la foule qui devient corps politique capable de produire par et pour lui-même des lois. La démocratie doit faire jouer ces trois identités du peuple.

Groupe d'intérêt, grand nombre, et gouvernement des citoyens. Alors comment faire peuple ?

Pour le plaisir voici une citation d'Aristote :

Une pluralité de gens, qui un par un sont des hommes sans valeur politique est néanmoins capable quand elle est rassemblée d'être meilleure qu'une élite, non pas quand on la prend un par un, mais tous ensemble, comme les repas où chacun apporte son écot sont meilleurs que ceux où un seul régale. En effet, lorsqu'il y a pluralité, chaque partie possède une partie de vertu et de sagesse pratique, et quand la pluralité se rassemble, exactement comme la foule devient un seul homme plein de pieds, plein de mains et plein de sensibilité, il en va de même pour les dispositions morales et intellectuelles. C'est pourquoi la pluralité juge mieux les œuvres musicales et poétiques : chacun juge une partie et tous jugent le tout.

La politique 1281 a 42b10.